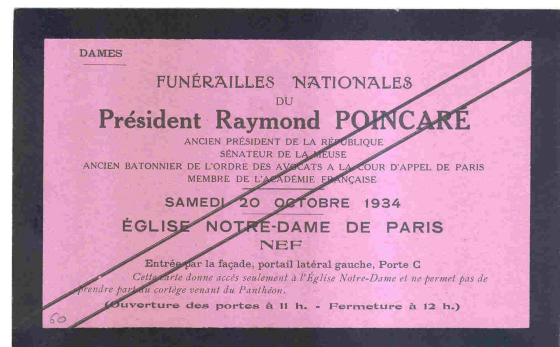


**F<sup>21</sup> 4713 et 4714**

**Cérémonies publiques,  
funérailles nationales  
et obsèques aux frais de l'État  
(1899-1943)**



**inventaire**

par

Anne Alonso,  
stagiaire, élève de l'École nationale des Chartes (1<sup>re</sup> année)

revu et complété par Nadine Gastaldi,  
conservateur en chef à la Section du XIX<sup>e</sup> siècle

Paris, 2006

## INTRODUCTION

**FICHE DESCRIPTIVE**  
(norme ISAD-G)

*Référence* : FR CHAN/F<sup>21</sup> 4713 et 4714

*Intitulé* : Cérémonies publiques, funérailles nationales et obsèques aux frais de l'État.

*Dates de création des documents* : 1899-1943.

*Niveau de description* : dossier (éventuellement, sous-dossier ou pièce).

*Importance matérielle de l'unité de description* : deux cartons (0,40 ml).

*Nom du producteur* : ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (jusqu'en juin 1932) puis de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, Direction générale des Beaux-Arts, Cabinet.

*Histoire administrative* : la Direction générale des Beaux-Arts, qui dépendait du ministère de l'Instruction publique (puis Éducation nationale), était chargée, entre autres, de l'organisation des cérémonies publiques et, en particulier, des funérailles nationales et obsèques aux frais de l'État.

*Dates de constitution de l'unité de description* : 1919-1958.

*Historique de la conservation* : fonds, conservé avec divers autres des services de l'administration des Beaux-Arts (ministère de l'Instruction publique) au 3 rue de Valois à Paris, puis transféré rue Saint-Dominique lors du remaniement de ces services suite à l'ordonnance du 20 novembre 1944 qui crée la Direction générale des Arts et Lettres ; il y reste jusqu'en 1958.

*Modalités d'entrée* : versement de la Direction générale des Arts et Lettres, en 1958.

*Présentation du contenu* : dossiers relatifs aux cérémonies publiques, en l'occurrence les « Fêtes de Paris » en 1936 et les funérailles nationales ou obsèques aux frais de l'État de personnalités et de victimes de catastrophes entre 1899 et 1936.

*Tris, éliminations, règles de conservation* : conservation définitive.

*Classement* : après deux dossiers de « généralités », par ordre alphabétique de dossiers particuliers.

*Statut juridique* : archives publiques.

*Accessibilité* : libre.

*Droit d'auteur / conditions de reproduction* : selon les règles en vigueur au CHAN.

*Langue des documents* : français.

*Instruments de recherche* :

« F<sup>21</sup> 4711 à 4918. Travaux d'art, musées et expositions (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.) ». Inv. semi-anal. dact., par E. Dunan, 1962. *Voir* introduction et pp. 5-7.

*Instruments de recherche (suite):*

« F<sup>21</sup> 4713 et 4714. Cérémonies publiques, funérailles nationales et obsèques aux frais de l'État. 1899-1943 ». Inventaire, par Anne Alonso, stagiaire, élève de l'École nationale des Chartres (1<sup>re</sup> année) ; revu et complété par Nadine Gastaldi, conservateur en chef à la Section du XIX<sup>e</sup> siècle du Centre historique des Archives nationales, Paris 2006, 35 p. Introduction, index et catalogue des plans. Accessible sur le site Internet du CHAN.

*Sources complémentaires au CHAN :*

Série C (Assemblées) :

- Voir les inventaires précis de cette série pour établir une liste de cotes (discours, lois, budgets).

Sous-série F<sup>21</sup> (Beaux-Arts) :

- F<sup>21</sup> 3977, d. 2 : funérailles nationales (Louis Barthou et Édouard Branly, 10 octobre 1934 et 7 mai 1940). Dans ce dossier, se trouvaient originellement les dossiers des funérailles du commandant Charcot, du Président Poincaré et du docteur Roux.
- F<sup>21</sup> 4019 à 4025 : documents budgétaires de la Direction des Beaux-Arts, 1923-1937.
- F<sup>21</sup> 4763, d. 2 : concours pour la décoration de Notre-Dame et du Panthéon lors de funérailles nationales, 1933 (*consultation sur extrait*).

Sous-série F<sup>1C</sup> I (Esprit public) :

- F<sup>1C</sup> I 187 : funérailles aux frais de l'État, cérémonie funèbres diverses, 1863-1899.
- F<sup>1C</sup> I 188 : funérailles du Président Sadi Carnot, 1894.

Sous-série F<sup>7</sup> (Police) :

- F<sup>7</sup> 12511 : assassinat du Président Sadi Carnot : ... obsèques et manifestations..., 1894.
- F<sup>7</sup> 12536 : ... mort et obsèques de Félix Faure, 1899.

Série AP (archives personnelles et familiales) :

- 460 AP : fonds Félix Faure.
- 414 AP : fonds du maréchal Ferdinand Foch.
- 437 AP : fonds Jean Jaurès.
- 313 AP : fonds Paul Painlevé.

*Centres d'archives pouvant conserver des sources complémentaires :*

- Service des Archives du ministère des Affaires étrangères.
- Service historique du ministre de la Défense.
- Archives historiques de la Préfecture de police de Paris
- Archives départementales de Paris.
- Archives historiques de l'archevêché de Paris.
- Service des archives de l'Académie des sciences.
- Service des archives de l'Institut Pasteur.
- Centre d'archives de la Fondation nationale des Sciences politiques (« Archives d'histoire contemporaine »).

*Bibliographie sommaire :*

Droit :

BEQUET (Léon), *Répertoire du droit administratif*, Paris, 1885 et 1900. Articles « Cérémonies publiques », t. IV, p. 198 et « Hommages publics » et « Honneurs et préséances », t. XVII, pp. 448-456.

Instruments de recherches du CHAN :

DUNAN Élisabeth, « F<sup>21</sup> 3967 à 4155. Archives des Directeurs et sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts et archives du Bureau des Travaux d'arts, Musées et Expositions ». Inventaire dact., 1957.

ADNÈS (Fr.), CANAVAGGIO (P.) et COUTURIER (A.), « 1 AG 1 à 148. Présidence de la République sous la III<sup>e</sup> République, 1871-1940 : maison militaire et maison civile du Président, service télégraphique, service de sûreté, service de l'architecture, service intérieur et conservation, dont portraits présidentiels, 1856-1960 ». Rép. num. détaillé dact, 2000, 86 p. ; annexes, 14 p. ; index, 10 p.

« Index général de la série AP (noms géographiques, de personnes et de matières) » : env. 200 000 fiches dact. et mss. Cet index « général » a été constitué par la fusion des index particuliers aux instruments de recherche par fonds. Il n'est plus alimenté depuis 1990. Les renvois sont faits aux cotes des documents. Il est, à ce jour, uniquement consultable sous forme de microfiches au CARAN (microfiches 2782 à 3126).

Ouvrages d'histoire :

AGULHON (M.), *La République*, Paris, 1999, 2 t. (au milieu d'une riche bibliographie sur la symbolique républicaine...)

BONNET (J.-C.), *Naissance du Panthéon. Essai sur le culte des grands hommes*, Paris, 1998.

BOUREAU (A.), *Le Simple corps du roi : l'impossible sacralité des souverains français, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1988.

CORBIN (A.), GÉRÔME (N.) et TARTAKOWSKY (D.) dir., *Les Usages politiques des fêtes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1994. Voir notamment l'article « Les funérailles de gauche sous la III<sup>e</sup> République : deuil et contestation », par A. Ben-Amos.

DUCLERT (V.) et PROCHASSON (Chr.) dir., *Dictionnaire critique de la République*, Paris, 2002. Voir les articles « les funérailles républicaines », par A. Ben Amos, pp. 871-878 ; « l'hommage, la nécrologie et l'éloge funèbre », par L. Godineau, pp. 885-890 ; « le protocole », par Y. Déloye, pp. 944-950.

IHL (O.), *La Fête républicaine*, Paris 1996.

LECHERBONNIER (Marie-France), *Le Protocole : histoire et coulisses*, Paris, 2001.

NORA (P.) dir., *Les Lieux de mémoire*, Paris, 1997, 3 vol., collection « Quarto » (Gallimard). Voir les articles « Les funérailles de Victor Hugo » par A. Ben Amos, vol. 1 ; « le Panthéon », par M. Ozouf, vol. 1 ; « les morts illustres », par J.-C. Bonnet, vol. 2.

Sources imprimées :

- *Les Funérailles nationales du Président Félix Faure célébrées à Paris, le 23 février 1899, Documents officiels*, Paris, Impr. des Journaux officiels, 1899.
- *Funérailles de M. le maréchal Foch le 26 mars 1929, Discours de M. Raymond Poincaré*, Institut de France, Paris, impr. Firmin-Didot, 1929.
- *Funérailles nationales de M. le Maréchal Joffre le 7 janvier 1931, Discours de M. Louis Barthou*, Institut de France, Paris, impr. Firmin-Didot, 1931.

*Sites Internet :*

[www.monum.fr/m\\_pantheon/fs\\_index.dml?lang=fr](http://www.monum.fr/m_pantheon/fs_index.dml?lang=fr) : site Internet de Monum (service des Monuments historiques) présentant la liste des personnalités reposant au Panthéon, l'histoire de l'édifice et le récit de certaines « panthéonisations ».

www.histoire-image.org, site Internet alliant le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture (Direction des Archives de France et Direction des Musées de France) présentant œuvres et documents dans leur contexte historique. (*Voir* notamment l'analyse du tableau de Vibert, *Funérailles et Apothéose de Thiers, La France pleurant devant son corps*, datant de 1877 et conservé au Musée national du Château de Versailles.)

[www.cegesoma.be](http://www.cegesoma.be) , site Internet du Centre d'Études et de Documentation – Guerre et Sociétés contemporaines (riche photothèque en ligne)

## INTRODUCTION

### *Cérémonies publiques et hommages funèbres.*

La Direction générale des Beaux-Arts, rétablie par la loi du 21 août 1919 et qui dépendait du ministère de l'Instruction publique (ouis Éducation nationale, à partir de juin 1932), était chargée, entre autres, de l'organisation des cérémonies publiques et, en particulier, des funérailles nationales et obsèques aux frais de l'État.

Le *Répertoire du droit administratif*, publié sous la direction de Léon Béquet, définit les **cérémonies publiques** comme « toute cérémonie qui a lieu par l'ordre et sous la direction du Gouvernement, soit à l'occasion d'un événement particulier et fortuit, soit pour la commémoration anniversaire d'événements mémorables. [...] On appelle cérémonies funèbres celles qui ont lieu à l'occasion d'un événement qui intéresse la douleur publique. Les cérémonies publiques sont religieuses, civiles et militaires. » (art. « Cérémonies publiques », t. IV, p. 198). Cette définition large explique que la Direction générale des Beaux-Arts ait pu être chargée aussi bien de l'organisation des Fêtes de Paris en 1936 (F<sup>21</sup> 4713, 1-f) que de celle des funérailles nationales des « grands hommes » ou des victimes de catastrophes qui ont marqué l'opinion.

Initiés par la Révolution, les rassemblements civiques et républicains s'étaient perpétués tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment lors des enterrements qui permettaient de détourner les lois relatives aux manifestations sans éviter, cependant, la répression (général Foy en 1825 – général Lamarque en 1832). Au début de la III<sup>e</sup> République (4 septembre 1870), les funérailles des grands républicains demeurent un signe de ralliement, libre mais sans caractère officiel (les premières sont celles d'Égard Quinet, en 1875, où V. Hugo prend la parole). Mais c'est avec la République des Républicains, après 1879, que se déploie enfin officiellement à travers de multiples cérémonies le culte républicain des « grands hommes » dont l'archétype reste les funérailles nationales de Victor Hugo en 1885.

L'Entre-Deux-Guerres voit une inflation des cérémonies et, notamment, des hommages funèbres (funérailles nationales, obsèques aux frais de l'État, transferts au Panthéon). Celle-ci peut être liée à la Grande Guerre : militaires et ministres de la Guerre fournissent, en effet, un nombre appréciable de morts « honorés » (Foch, Freycinet, Joffre, Maginot, Maunoury, Painlevé). Mais il faut y chercher aussi la « défense et illustration » d'une République alors doublement contestée, par les ligues d'extrême droite et par les mouvements révolutionnaires. On peut considérer aussi qu'il y a là une forme de réponse au spectacle qu'offrent l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie (cf. annexe 1).

Sous la III<sup>e</sup> République, la **base réglementaire** des honneurs publics dépendait encore, dans ses grands principes du décret du 24 messidor an XII (13 juillet 1804) pour les honneurs civils et de celui du 4 octobre 1891 pour les honneurs militaires, complétés par le décret du 28 décembre 1875 portant règlement sur les rangs, préséances et honneurs des autorités militaires dans les cérémonies publiques et réunions officielles ainsi que par le décret du 16 juin 1907 relatif aux « cérémonies publiques, préséances et honneurs civils et militaires dans la métropole » (cf. *Bulletin des lois*).

Comme il est rappelé dans l'article « Hommages publics » du *Répertoire de droit administratif*, les hommages publics sont « rendus à une personnalité célèbre en récompense de ses services ou comme témoignage de la reconnaissance publique » (t. XVII, § 1, p. 448).

En ce qui concerne les funérailles officielles organisées par l'État, R. de Moüy, auteur de l'article « Honneurs et préséances » du *Répertoire de droit administratif* précise que « les honneurs funèbres ne sont rendus qu'une fois, c'est-à-dire que lorsque le corps de la personne décédée doit être transporté d'un lieu dans un autre, elle ne reçoit d'honneurs que dans l'un de ces lieux. » (t. XVII, § 3, p. 450).

Le **Président de la République** a droit à tous les honneurs ; les honneurs funèbres qui lui sont dus sont militaires et civils mais le décret du 4 octobre 1891 ne spécifie pas les conditions dans lesquelles les honneurs militaires lui sont rendus, se bornant à stipuler qu'ils sont l'objet de dispositions spéciales arrêtées par le Gouvernement (art. 310). Les honneurs civils sont réglés par le décret du 24 messidor an XII, par une disposition qui ne s'applique pas seulement au chef de l'État, mais aussi à tous les **fonctionnaires** ayant, dans les préséances, un rang individuel : il stipule, en effet, que « *lorsqu'une personne [ayant un rang individuel] mourra, toutes les personnes qui occuperont, dans le rang des préséances, un rang inférieur à celui du mort, assisteront à son convoi et occuperont entre elles l'ordre prescrit.* » (titre XXVI, art. 16). Les Corps constitués doivent assister en totalité aux funérailles de ces personnes, selon le même article, et cette disposition est rappelée dans un projet de circulaire du ministère de l'Éducation nationale du 14 septembre 1933 à l'occasion des funérailles nationales de Georges Leygues : « *Ne vous semblerait-il pas opportun de rappeler à tous les ministres, et, par leur entremise, à leurs services, que les obsèques nationales comportent obligatoirement la participation officielle de tous les Corps constitués. J'ajoute que ce n'est même que dans ces conditions qu'elles prennent toute leur ampleur et toute leur signification.* » (F<sup>21</sup> 4713, 11-a, p. 732).

En ce qui concerne les **ministres**, les honneurs funèbres militaires sont les mêmes que ceux des Présidents des deux Chambres qui n'ont pourtant pas, eux, rang individuel (décret du 4 octobre 1891, art. 311) ; les honneurs funèbres civils résultent de l'application de la règle générale exposée pour le Président de la République. Les funérailles nationales d'Aristide Briand, Georges Leygues, André Maginot et Paul Painlevé relèvent de ce cas de figure.

Dans le cas des autorités **militaires**, les honneurs funèbres sont rendus à tous les militaires gradés ; pour les membres de la Légion d'Honneur, les honneurs funèbres sont exclusivement militaires.

Dans les cérémonies publiques, les préséances sont également définies par le décret du 16 juin 1907 ; il reprend et complète ceux du 24 messidor an XII, du 28 décembre 1875 et du 4 octobre 1891. Le *Répertoire de droit administratif* précise dans son article « Honneurs et préséances » que « *lorsqu'il y a lieu de régler la préséance,.. ce que l'on doit considérer, c'est la nature, l'étendue et l'importance des fonctions et la préséance est due à celui qui est investi des plus hautes attributions et qui exerce la plus grande influence.* » (§ 31, p. 455). Mais ces principes généraux, appliqués dans les décrets précités et l'ordre des corps et des autorités dans les cérémonies publiques redéfini dans la section I du titre I<sup>er</sup> du décret du 16 juin 1907, n'empêchent pas les querelles et les réclamations dont les archives de l'administration centrale des Beaux-Arts gardent la trace (*cf.*, par ex., F<sup>21</sup> 4713, 1-a).

#### *Le rôle de la Direction des Beaux-Arts.*

Les archives de la Direction générale des Beaux-Arts, à la tête de laquelle se trouvaient Émile Bollaert, de 1933 à février 1934, puis Georges Huisman, de février 1934 à juillet 1940, permettent de reconstituer une partie des procédures régissant l'organisation des cérémonies publiques.

Une note de la Présidence du Conseil du 18 janvier 1934 rappelle clairement les directives en la matière : après que l'accord a été fait entre le ou les ministères intéressés et la Présidence du Conseil sur le caractère général à donner à la manifestation prévue, « *il appartient [à la Direction générale des Beaux-Arts], après avoir soumis le programme définitif [des cérémonies organisées par le Gouvernement] à la Présidence du Conseil, de régler l'ordonnance générale de la cérémonie, de délimiter rigoureusement les consignes à suivre, d'adresser les invitations, etc...* » (F<sup>21</sup> 4713, 1-c, p. 25). L'ordonnement de la cérémonie est la plupart du temps supervisé, selon ce qui apparaît dans les dossiers de F<sup>21</sup> 4713 et 4714, par un architecte de l'administration soit des Bâtiments civils, soit des Monuments historiques, qui donnait ses indications aux entreprises chargées de l'exécution des travaux nécessaires. Ces entreprises transmettaient, après la cérémonie, à la Direction des Beaux-Arts un mémoire sur le coût des travaux ou fournitures, en trois exemplaires, dont un sur papier timbré, aux fins d'ordonnement.



Le coût des funérailles était, en effet, généralement à la charge du budget de la Direction des Beaux-Arts, ce qui pouvait produire des tensions. Ainsi, dans une note du 9 août 1934, G. Huisman, écrit à son ministre de tutelle au sujet des cérémonies organisées à la mémoire des victimes de la catastrophe de « l'Émeraude » : « *Il y a lieu de noter que les victimes de cette catastrophe étaient tributaires soit du Ministère des Colonies, soit du Ministère de l'Air. L'Administration des Beaux-Arts n'était intervenue dans ces différentes cérémonies que pour centraliser, sur la demande des Ministres intéressés, les travaux préparatoires à ces cérémonies et leur organisation. Dans ces conditions, il semble qu'il n'y a pas lieu de faire supporter au budget des Beaux-Arts déjà si mal doté un abattement de 200.000 francs pour des travaux qui ne relèvent ni des arts plastiques, ni du service des Bâtiments, ni de l'enseignement. [...] Il est, en effet, indéniable que les dotations des Ministères des Colonies et de l'Air sont de beaucoup plus importantes que celles du Ministère des Beaux-Arts et que les abattements de crédits à réaliser sur les deux budgets en question seront plus faciles à opérer que sur le nôtre.* » (F<sup>21</sup> 4714, 3-d, p. 531).

### *Le présent inventaire.*

Le présent inventaire porte sur les deux cartons issus des archives du cabinet du Directeur général des Beaux-Arts qui concernent les cérémonies publiques, funérailles nationales et obsèques aux frais de l'État. La tranche chronologique en cause va de 1899 à 1943 mais les dossiers portent pour l'essentiel sur des cérémonies organisées principalement entre 1932 et 1936.

On disposait d'un inventaire des articles F<sup>21</sup> 4711 à 4918, rédigé en 1962 et dû à Élisabeth Dunan, après le versement de ce fonds en 1958 par le Bureau des Travaux d'art (Direction générale des Arts et Lettres).

L'ordre établi par ce premier inventaire été conservé : après deux dossiers de généralités, les dossiers sont classés dans l'ordre alphabétique des personnes bénéficiant de funérailles nationales ou d'obsèques aux frais de l'État (*cf.* annexe 2). Chaque dossier, cependant, a fait l'objet d'un reclassement interne et, à cette occasion, certaines pièces ont été reportées d'un dossier à l'autre. Les analyses ont aussi été affinées, voire – mais fort rarement – corrigées.

On a respecté aussi la classification interne des dossiers, établie selon un système alphanumérique, bien qu'elle soit peu lisible, dans la mesure où les documents ont déjà été cités sous ces références. Mais la numérotation entreprise au moment du reclassement des cartons dispense désormais le lecteur de citer la référence alphanumérique des sous-dossiers : il peut directement renvoyer à la cote et au numéro de pièce.

Un catalogue des plans et un index complètent l'inventaire.

Anne ALONSO,  
stagiaire, élève de l'École nationale des Chartes (1<sup>re</sup> année)

juillet 2006

**Principales sources complémentaires**

1. au CHAN :

Série C (Assemblées) :

- Voir les inventaires précis de cette série pour établir une liste de cotes (discours, lois, budgets).

Sous-série F<sup>21</sup> (Beaux-Arts) :

- F<sup>21</sup> 3977, d. 2 : funérailles nationales (Louis Barthou et Édouard Branly, 10 octobre 1934 et 7 mai 1940). Dans ce dossier, se trouvaient originellement les dossiers des funérailles du commandant Charcot, du Président Poincaré et du docteur Roux.
- F<sup>21</sup> 4019 à 4025 : documents budgétaires de la Direction des Beaux-Arts, 1923-1937.
- F<sup>21</sup> 4763, d. 2 : concours pour la décoration de Notre-Dame et du Panthéon lors de funérailles nationales, 1933 (*consultation sur extrait*).

Sous-série F<sup>1c</sup> I (Esprit public) :

- F<sup>1c</sup> I 187 : funérailles aux frais de l'État, cérémonie funèbres diverses, 1863-1899.
- F<sup>1c</sup> I 188 : funérailles du Président Sadi Carnot, 1894.

Sous-série F<sup>7</sup> (Police) :

- F<sup>7</sup> 12511 : assassinat du Président Sadi Carnot : ... obsèques et manifestations..., 1894.
- F<sup>7</sup> 12536 : ... mort et obsèques de Félix Faure, 1899.

Série AP (archives personnelles et familiales) :

- 460 AP : fonds Félix Faure.
- 414 AP : fonds du maréchal Ferdinand Foch.
- 437 AP : fonds Jean Jaurès.
- 313 AP : fonds Paul Painlevé.

2. Centres d'archives pouvant conserver des sources complémentaires :

- Service des Archives du ministère des Affaires étrangères.
- Service historique du ministre de la Défense.
- Archives historiques de la Préfecture de police de Paris
- Archives départementales de Paris.
- Archives historiques de l'archevêché de Paris.
- Service des archives de l'Académie des sciences.
- Service des archives de l'Institut Pasteur.
- Centre d'archives de la Fondation nationale des Sciences politiques (« Archives d'histoire contemporaine »).

**Bibliographie**

Droit :

BÉQUET (Léon), *Répertoire du droit administratif*, Paris, 1885 et 1900. Articles « Cérémonies publiques », t. IV , p. 198 et « Hommages publics » et « Honneurs et préséances », t. XVII, pp. 448-456.

Instruments de recherches du CHAN :

DUNAN Élisabeth, « F<sup>21</sup> 3967 à 4155. Archives des Directeurs et sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts et archives du Bureau des Travaux d'arts, Musées et Expositions ». Inventaire dact., 1957.

ADNÈS (Fr.), CANAVAGGIO (P.) et COUTURIER (A.), « 1 AG 1 à 148. Présidence de la République sous la III<sup>e</sup> République, 1871-1940 : maison militaire et maison civile du Président, service télégraphique, service de sûreté, service de l'architecture, service intérieur et conservation, dont portraits présidentiels, 1856-1960 ». Rép. num. détaillé dact., 2000, 86 p. ; annexes, 14 p. ; index, 10 p.

## Introduction

« Index général de la série AP (noms géographiques, de personnes et de matières) » : env. 200 000 fiches dact. et mss. Cet index « général » a été constitué par la fusion des index particuliers aux instruments de recherche par fonds. Il n'est plus alimenté depuis 1990. Les renvois sont faits aux cotes des documents. Il est, à ce jour, uniquement consultable sous forme de microfiches au CARAN (microfiches 2782 à 3126).

Ouvrages d'histoire :

AGULHON (M.), *La République*, Paris, 1999, 2 t. (au milieu d'une riche bibliographie sur la symbolique républicaine...)

BONNET (J.-C.), *Naissance du Panthéon. Essai sur le culte des grands hommes*, Paris, 1998.

BOUREAU (A.), *Le Simple corps du roi : l'impossible sacralité des souverains français, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1988.

CORBIN (A.), GÉRÔME (N.) et TARTAKOWSKY (D.) dir., *Les Usages politiques des fêtes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1994. Voir notamment l'article « Les funérailles de gauche sous la III<sup>e</sup> République : deuil et contestation », par A. Ben-Amos.

DUCLERT (V.) et PROCHASSON (Chr.) dir., *Dictionnaire critique de la République*, Paris, 2002. Voir les articles « les funérailles républicaines », par A. Ben Amos, pp. 871-878 ; « l'hommage, la nécrologie et l'éloge funèbre », par L. Godineau, pp. 885-890 ; « le protocole », par Y. Déloye, pp. 944-950.

IHL (O.), *La Fête républicaine*, Paris 1996.

LECHERBONNIER (Marie-France), *Le Protocole : histoire et coulisses*, Paris, 2001.

NORA (P.) dir., *Les Lieux de mémoire*, Paris, 1997, 3 vol., collection « Quarto » (Gallimard). Voir les articles « Les funérailles de Victor Hugo » par A. Ben Amos, vol. 1 ; « le Panthéon », par M. Ozouf, vol. 1 ; « les morts illustres », par J.-C. Bonnet, vol. 2.

Sources imprimées :

- *Les Funérailles nationales du Président Félix Faure célébrées à Paris, le 23 février 1899, Documents officiels*, Paris, Impr. des Journaux officiels, 1899.
- *Funérailles de M. le maréchal Foch le 26 mars 1929, Discours de M. Raymond Poincaré*, Institut de France, Paris, impr. Firmin-Didot, 1929.
- *Funérailles nationales de M. le Maréchal Joffre le 7 janvier 1931, Discours de M. Louis Barthou*, Institut de France, Paris, impr. Firmin-Didot, 1931.

Sites Internet :

[www.monum.fr/m\\_pantheon/fs\\_index.dml?lang=fr](http://www.monum.fr/m_pantheon/fs_index.dml?lang=fr) : site de Monum (service des Monuments historiques) présentant la liste des personnalités reposant au Panthéon, l'histoire de l'édifice et le récit de certaines « panthéonisations ».

[www.histoire-image.org](http://www.histoire-image.org), site Internet alliant le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture (Direction des Archives de France et Direction des Musées de France) présentant œuvres et documents dans leur contexte historique. (Voir notamment l'analyse du tableau de Vibert, *Funérailles et Apothéose de Thiers, La France pleurant devant son corps*, datant de 1877 et conservé au Musée national du Château de Versailles.)

[www.cegesoma.be](http://www.cegesoma.be), site Internet du Centre d'Études et de Documentation – Guerre et Sociétés contemporaines (riche photothèque en ligne).

ANNEXE 1

Note anonyme sur les « funérailles célébrées par l'État », provenant du cabinet des Beaux-Arts [1933] (F<sup>21</sup> 4713, 2-b)

*u*

FUNERAILLES CELEBRÉES PAR L'ÉTAT  
-----

On distingue les funérailles nationales et les obsèques aux frais de l'État.

Les unes et les autres sont payées par le Trésor mais les funérailles nationales sont nécessairement célébrées en présence du Président de la République, du Gouvernement, du Parlement, des Corps constitués, avec le concours de l'Armée. C'est dire en d'autres termes qu'aux funérailles nationales les corps constitués sont convoqués par le Gouvernement et obligés d'y assister en tenue; tandis que dans le premier cas ils sont seulement invités.

Depuis 1920, des funérailles nationales ont été faites aux maréchaux FOCH et JOFFRE, à André MAGINOT, à Aristide BRIAND, au Président DOUMER; des obsèques aux frais de l'État à SAINT-SAËNS, FAURE, Anatole FRANCE, BARRES, MAUNOURY, LOTTI, Clément ADER, MELINE, DELCASSE, VIVIANI, Léon BOURGEOIS, de FREYCINET.

-----

Exemples de frais d'obsèques aux frais de l'État

1923 - BARRES : environ 38.000 frs. ( obsèques à Notre-Dame) dont 22.000 aux Pompes Funèbres de la Ville de Paris : il faudrait aujourd'hui porter cette dernière somme à 60.000 frs.

1924 - A. FRANCE: environ 59.000 frs. ( obsèques civiles: pas de décoration à l'édifice du culte, mais construction de tribunes ).

1924 - FAURE : environ 39.000 frs. (obsèques à la Madeleine), dont 25.000 frs. ont été versés aux Pompes Funèbres

.....  
85

de la Ville. Il faudrait aujourd'hui porter cette dernière somme à 60.000 frs.

N.B. - Si la cérémonie religieuse a lieu dans une église autre que la paroisse du défunt, cette paroisse réclame le plus généralement une indemnité qui n'est pas inférieure à 10.000 frs.

La défunte était Commandeur de la Légion d'Honneur; il n'y a donc pas lieu au concours de troupes requis pour les hauts dignitaires de l'Ordre.

Dans le cas où le Gouvernement ne désirerait pas assumer les frais de la cérémonie, on pourrait en obtenir, semble-t-il le règlement par la famille en y donnant cependant aux obsèques le même cérémonial et en les appelant " obsèques officielles ".

ANNEXE 2

**Présentation chronologique des dossiers conservés en F<sup>21</sup> 4713 et 4714, accompagnée d'informations historiques succinctes sur les personnes ou les événements en cause.**

**23 février 1899**

**Funérailles nationales de Félix Faure (1841-1899).**

Homme politique.

Député du Havre, de tendance républicain modéré, de 1881 à 1895.

Président de la République de 1895 à 1899.

*À noter* : les funérailles de Félix Faure furent marquées par une tentative de coup d'État due à l'homme politique et polémiste nationaliste Paul Déroulède.

Mort le 16 février 1899.

**23 novembre 1924**

**Transfert au Panthéon des cendres de Jean Jaurès (1854-1914).**

Homme politique socialiste, philosophe et historien.

Député dès 1885 et, notamment, de la circonscription minière Carmaux (Tarn) de 1893 à 1914 (hormis 1898-1902).

Partisan de Dreyfus, fondateur du journal *l'Humanité* en 1904 et de la SFIO en 1905.

Opposé à la guerre avec l'Allemagne, il est assassiné par un nationaliste le 31 juillet 1914, au *Café du Croissant*.

**26 mars 1929**

**Funérailles nationales du maréchal Ferdinand Foch (1851-1929).**

Polytechnicien.

Commandant de la IX<sup>e</sup> armée lors de la bataille de la Marne, il devient chef d'état-major en 1917, puis commandant du front de l'Ouest en 1918 où il gagne la contre-offensive du chemin des Dames.

Maréchal de France en 1918 (aussi maréchal du Royaume-Uni et de Pologne).

Élu à l'Académie des Sciences, le 11 novembre 1918, et académicien français, le 21 novembre 1918.

Mort le 20 mars 1929.

**6 janvier 1931**

**Funérailles nationales du maréchal Joseph Joffre (1852-1931).**

Polytechnicien.

Chef d'état-major de l'armée française de 1911 à 1916, vainqueur de la bataille de la Marne en septembre 1914 (ce qui épargna à Paris un siège équivalent à celui de 1870), il jouit d'une popularité inouïe.

Maréchal de France en 1916.

Élu à l'Académie française le 14 février 1918.

Mort le 3 janvier 1931.

**10 janvier 1932**

**Funérailles nationales d'André Maginot (1877-1932).**

Homme politique.

Député de Bar-le-Duc de 1910 à 1932.

Soldat durant la Grande Guerre, il reçoit pour ses actions la Médaille militaire.

Plusieurs fois ministre, notamment au portefeuille de la Guerre (1922-1924).

Après 1924, aidant le nouveau ministre de la Guerre, Paul Painlevé, il s'implique ardemment dans la création de la ligne de fortification défensive qui porte son nom.

Mort le 7 janvier 1932.

**12 mars 1932**

**Funérailles nationales d'Aristide Briand (1862-1932).**

Avocat, homme politique, à l'origine socialiste, et diplomate.

Député de la Loire de 1902 à 1918, puis de la Loire-Inférieure (Loire-Atlantique) de 1919 à 1932.

Onze fois Président du Conseil, vingt fois ministre. Il fut le rapporteur de la loi de 1905 sur la Séparation des Églises et de l'État.

Prix Nobel de la paix en 1926, à la suite des accords de Locarno, pour avoir œuvré sans relâche en faveur du maintien de la réconciliation avec l'Allemagne, il est l'un des auteurs du « pacte Briand-Kellog » de 1928 déclarant la guerre « hors-la-loi ». et l'un des membres les plus actifs de la Société des Nations, créée à Genève en 1920.

Mort le 7 mars 1932.

12 mai 1932

**Funérailles nationales de Paul Doumer (1857-1932).**

Homme politique radical.

Député de l'Aisne en 1888-1891, puis en 1902-1910, et de l'Yonne de 1891 à 1895. Sénateur de la Corse de 1912 à 1931. Président de la Chambre des députés de 1902 à 1912, Président du Sénat de 1927 à 1931.

Gouverneur général de l'Indochine de 1897 à 1902.

Plusieurs fois ministre des Finances entre 1895 et 1926.

Président de la République de juin 1931 au 7 mai 1932 où il meurt des suites des blessures infligées la veille par un révolutionnaire russe.

5 mai 1933

**Projet de funérailles nationales d'Anna de Noailles (1876-1933).**

Femme de lettres.

D'origine roumaine par son père, le prince Grégoire Bassaraba de Brancovan, et grecque par sa mère, la pianiste Raluka Musurus, elle était de culture française et a toujours vécu en France. Elle épouse le comte Mathieu de Noailles en 1897.

Son premier recueil de poèmes, *Le cœur innombrable* (1901), suivi de nombreux autres, lui confère immédiatement une grande renommée tant auprès du grand public que des écrivains et artistes contemporains les plus novateurs.

Sa beauté et son intelligence en font un centre de la vie mondaine et artistique.

Membre de l'Académie royale belge de langue et de littérature françaises.

Première femme à recevoir la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur.

Morte le 30 avril 1933.

6 septembre 1933

**Funérailles nationales de Georges Leygues (1857-1933).**

Avocat, homme politique et homme de lettres.

Député du Lot-et-Garonne de 1885 à 1933.

Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères en 1920-1921, et ministre de l'Intérieur, de l'Instruction publique, des Colonies puis de la Marine entre 1894-1906 puis 1917-1933. Il a fait œuvre durable au poste de l'Instruction publique (réforme de l'enseignement secondaire de 1902, ouvrant un passage de l'école primaire au collège et au lycée) et à celui de la Marine, qu'il occupe presque sans discontinuer de 1917 à 1933 et où il parvient à reconstituer et moderniser la flotte française après la Grande Guerre (statut naval de 1920).

Mort le 2 septembre 1933.

4 novembre 1933

**Funérailles nationales de Paul Painlevé (1863-1933).**

Mathématicien, enseignant et homme politique socialiste.

Professeur à l'université de Lille puis à la Sorbonne, à l'École normale supérieure, au Collège de France et à l'École polytechnique.

Élu membre de l'Académie des Sciences en 1900 et président de celle-ci en 1918.

Il s'engage en politique lors de l'affaire Dreyfus comme partisan du capitaine.

Député de la Seine en 1910-1928, puis de l'Ain de 1928 à 1933. Président de la Chambre des députés en 1924-1925.

Deux fois Président du Conseil en 1917 et 1925, il sera entre 1915 et 1933, ministre de l'Instruction publique, des Finances, de la Guerre (1924-1929) et, enfin, le premier ministre de l'Air (1930-1933). Ce dernier poste correspond à sa passion l'aéronautique, très tôt apparue.

Mort le 29 octobre 1933.

9 novembre 1933

**Funérailles nationales d'Émile Roux (1853-1933).**

Médecin et biologiste.

Il devient le collaborateur de Louis Pasteur, alors établi à l'École normale, en 1878 et sera directeur adjoint de son laboratoire de la rue d'Ulm de 1883 à 1888. À cette date, il intègre l'Institut Pasteur, tout juste créé (1887), en tant que chef de service et professeur (cours de « microbie »).

En 1894, il est l'un des co-découvreurs du sérum contre la diphtérie, gagnant une grande notoriété scientifique et publique.

Directeur de l'Institut Pasteur de 1904 à 1933.

Mort le 3 novembre 1933.

27 décembre 1933

**Obsèques officielles des victimes de la catastrophe ferroviaire de Lagny-Pomponne :**

La catastrophe ferroviaire de Lagny-Pomponne (Lagny-sur-Marne et Pomponne, Seine-et-Marne) eu lieu sur le réseau Est, à la veille de Noël, dans la nuit du 23 au 24 décembre 1933, et fit 204 morts et 120 blessés. Elle résulta de la collision d'un train de voyageurs, avec wagons en bois, et d'un train de fret, avec wagons métalliques Le Président de la République, Albert Lebrun, vint lui-même se recueillir devant les cercueils des victimes, alignés dans la salle des bagages de la gare de l'Est, aménagée en chapelle ardente.

Les suites judiciaires de l'accident n'ont pas suffi à en établir les causes ni les responsabilités mais l'opinion publique fut unanime à condamner le type de wagons de l'express tamponné. La presse dénonça le retard pris par les compagnies françaises dans l'adoption des wagons entièrement métalliques. L'absence d'organisation dans les secours avait aussi frappé les contemporains et l'on chercha par la suite à prévenir les effets d'un tel accident.

10 janvier 1934

**Funérailles nationales du général Yvon Dubail (1851-1934).**

Saint-Cyrien.

Il participe à la guerre en 1870 et est fait prisonnier. En 1888, il est professeur à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr avant de la diriger en 1906. Entre-temps, il a servi dans plusieurs postes en France puis, notamment, en Algérie.

Il sera chef de cabinet de M. Berteaux, ministre de la Guerre, en 1904-1905.

Chef d'état-major en 1911, il commande la 1<sup>ère</sup> Armée en 1914 et arrête alors l'offensive allemande sur les Vosges. En 1916, il est gouverneur militaire de Paris.

Grand Chancelier de la Légion d'Honneur de 1918 à sa mort, il crée en 1921 la Société et, en 1925, le musée de la Légion d'Honneur.

Mort le 7 janvier 1934.

19 janvier 1934

**Obsèques officielles des victimes de la catastrophe aérienne de « l'Émeraude ».**

Le 15 janvier 1934, le Dewoitine D 332, immatriculé FAMMY, s'écrasait à Corbigny (Nièvre) après avoir été pris dans une tempête de neige. L'avion, connu sous le nom de « l'Émeraude » et mis au point par le pilote d'essais Marcel Doret, rentrait d'Indochine après avoir établi un record historique de liaison entre Paris et Saïgon. Les dix passagers de l'avion périrent, parmi lesquels le pionnier de l'aviation, Maurice Noguès, et le Gouverneur général de l'Indochine, Pierre Pasquier. C'était un rude coup pour l'aéronautique française, au moment où venait d'être créée la compagnie Air France, qui perdait dans la catastrophe son Directeur général adjoint, Noguès, et son Directeur technique, Maurice Balazuc.

10 octobre 1934

**Funérailles nationales de Louis Barthou (1862-1934).**

Avocat, homme politique, de tendance républicain modéré, et essayiste.

Député des Basses-Pyrénées (auj. Pyrénées-Atlantiques), de 1889 à 1922, puis sénateur de ce département, de 1922 à 1934.

De nombreuses fois ministre depuis 1898 (Travaux publics, Intérieur, Justice, Guerre, Affaires étrangères) et Président du Conseil en 1913. Dans cette dernière fonction, il fit voter la loi des 3 ans pour le service militaire. En tant ministre des Affaires étrangères, dans les années Trente, il tenta de former une alliance contre l'Allemagne nazie.

Élu à l'Académie française le 2 mai 1918.

Mort le 9 octobre 1934, à Marseille, dans l'attentat d'un nationaliste croate qui causa aussi la mort du roi Alexandre Ier de Yougoslavie, qu'il venait accueillir en tant ministre des Affaires étrangère.

20 octobre 1934

**Funérailles nationales de Raymond Poincaré (1860-1934).**

Avocat et homme politique, de tendance républicain modéré<sup>1</sup>.

Député de la Meuse de 1887 à 1903 et sénateur de ce département de 1903 à 1913 puis de 1920 à 1934.

Ministre de l'Instruction publique puis des Finances en 1893-1894.

Quatre fois Président du Conseil entre 1912 et 1929.

Président de la République de 1913 à 1920.

Mort le 15 octobre 1934.

22 mai 1935

**Commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Victor Hugo (1802-1885).**

Homme de lettres et homme politique.

Reconnu dès ses premières œuvres (il a quinze ans quand l'Académie française lui décerne une première récompense), il assure sa renommée littéraire multiforme (poésie, roman, théâtre) dans les années 1820 (1822, les *Odes* ; 1827, préface de *Cromwel* ; 1829, les *Orientales* ; 1830, *Hernani*). Son chef d'œuvre le plus connu reste *les Misérables* (1862), où s'affirme sa figure de double défenseur de la République et des pauvres.

Parti du légitimisme, sa carrière et sa sensibilité politiques dérivent lentement vers la gauche. En 1845, il devient Pair de France. En juin 1848, il est député de Paris à l'Assemblée constituante, votant avec la droite modérée. En mai 1849, de nouveau élu de Paris à la Législative, il siège à gauche et tente de résister au coup d'État de 1851. S'ensuit, jusqu'en 1870, un long exil, notamment à Guernesey (à partir de 1856), car il refuse le bénéfice des amnisties.

En 1871, il est député de Paris puis, de 1876 à 1885, il est sénateur de Paris.

Élu à l'Académie française le 7 janvier 1841.

Mort le 22 mai 1885.

Funérailles nationales avec dépôt de son corps au Panthéon, le 1<sup>er</sup> juin 1885.

Juin 1936

**Fêtes de Paris**

12 octobre 1936

**Funérailles nationales du Commandant Charcot et de l'équipage (des « victimes ») du « Pourquoi-Pas ? ».**

Le « Pourquoi-Pas ? » était le nom du second navire du commandant Jean-Baptiste Charcot<sup>2</sup>, médecin, navigateur et océanographe français, qui à partir de 1903, lança de nombreuses expéditions antarctiques puis arctiques (Pôle Nord / Pôle Sud). Il fut utilisé dans ses expéditions à partir de 1908.

La participation sur mer de Charcot à la Grande Guerre lui valut ses grades militaires, rapidement obtenus au début des années 1920, tandis que ses découvertes savantes et ses exploits de navigateur le font élire, en 1926, à l'Académie des sciences et, en 1929, à l'Académie de Marine.

Charcot, qui avait permis à la France de renouer avec une tradition polaire oubliée depuis Dumont d'Urville et la découverte de la Terre Adélie en 1840, était déjà un personnage de légende quand, le 16 septembre 1936, de retour de mission au Groenland, le « Pourquoi-Pas ? » est pris dans une tempête et sombre corps et biens dans l'Atlantique Nord.

Le naufrage fait 23 morts et 17 disparus, parmi lesquels Charcot lui-même.

Les funérailles célébrées en l'honneur de Charcot et de son équipage témoignèrent, à Paris comme à Saint-Malo (Côtes-du-Nord,auj. Côtes-d'Armor), d'une véritable ferveur populaire autour de celui que l'explorateur anglais Scott avait surnommé « the Polar gentleman ».

---

1 Cousin du célèbre mathématicien Henri Poincaré.

2 Fils du fameux aliéniste Jean-Martin Charcot.



## **INVENTAIRE**

**F<sup>21</sup> 4713. Cérémonies publiques, funérailles nationales et obsèques aux frais de l'État. 1899-1936.**

**Dossier 1. Cérémonies publiques, 1907-1936 (pièces 1 à 66).**

- a. Correspondance active et passive de l'administration des Beaux-Arts concernant l'application du décret du 16 juin 1907 sur les « cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires dans la Métropole » :
  - décret du 16 juin 1907 (copies annotées).
  - Réclamation de la Confédération nationale des Anciens combattants et Victimes de la Guerre relative à leur rang dans les cérémonies d'obsèques nationales, 21 septembre 1933-11 octobre 1933.
  - Réclamations de l'Académie vétérinaire de France et de la Société de la Légion d'Honneur relatives à leur rang dans les cérémonies publiques, 27 novembre 1934-26 mars 1934.
  - Réclamation du Conseil des Prud'hommes relative à sa représentation dans des cérémonies publiques, 5-13 février 1934.
  - Réclamation de l'Académie de Marine relative à son rang dans les cérémonies publiques, 14-27 février 1934.
  - Réclamation du Syndicat de la Presse coloniale française concernant sa représentation dans les cérémonies officielles, 15 octobre 1934.
- b. Proposition de la Présidence du Conseil (Camille Chautemps et Philippe Marcombes) pour que l'administration des Beaux-Arts s'occupe de la direction de toutes les fêtes organisées par les ministères, [8 juillet 1933].
- c. Projet de circulaire de la Présidence du Conseil relative à l'exécution du programme des cérémonies organisées par le gouvernement, 18-20 janvier 1934.
- d. Lettre de demande par George Huisman, directeur des Beaux-Arts, du dossier des Fêtes nationales dont le programme a été réalisé par l'architecte Duval, 15 mars 1934.
- e. Cérémonie commémorative au Panthéon du cinquantième anniversaire de la mort de Victor Hugo : invitations (demandes, envois, reçus) et note sur le déroulement de la cérémonie, 16-22 mai 1935.
- f. Fêtes de Paris de 1936 :
  - Réponse de l'administration des Beaux-Arts à une demande d'usage de bâtiments civils pour l'installation de haut-parleurs, présentée par le service de la Radiodiffusion, 6 juin 1935.
  - Correspondance relative à l'organisation de représentations des comédies-ballets de Molière dans la Cour carrée du Louvre en juillet 1936, 3 janvier-20 juin 1936.<sup>3</sup>
  - Correspondance relative au projet de tirer au canon dans la Cour carrée du Louvre pendant les Fêtes de Paris, 10 avril-6 juin 1936.
  - Correspondance relative à l'organisation de la « Fête à la Gloire du Vin de France » aux Tuileries lors des Fêtes de Paris de 1936, 16 mai-23 juin 1936.
  - Correspondance relative à l'avis de l'administration des Beaux-Arts sur l'organisation d'un « Gala de la Lumière » par le journal *Paris-Soir*, place de la Concorde le 27 juin 1936, 16 avril-18 juin 1936.
- g. Note sur la répartition de cartons d'invitation pour une cérémonie officielle, non identifiée, au Panthéon, s.d.

---

3 Ce projet a été reporté à l'année suivante.

**Dossier 2. Funérailles nationales et obsèques aux frais de l'État : dossier général, 1932-1934 (pièces 67-83).**

- a. Ampliation de l'arrêté du 5 juin 1932 allouant une indemnité de 50 francs aux commissaires de police chargés de la sécurité, [1932].
- b. 2 notes relatives aux funérailles célébrées par l'État dont une du ministre de l'Éducation nationale, Anatole de Monzie, s.d. et 8 mai 1933<sup>4</sup>.
- c. 2 listes de personnes à convoquer aux réunions préparatoires pour l'organisation d'obsèques aux frais de l'État, s.d.
- d. Crédits accordés pour des funérailles nationales sur les exercices 1933 et 1934, [1934].
- e. Funérailles de Louis Barthou et de Raymond Poincaré : problème du paiement des entreprises<sup>5</sup> et ouverture de crédits, 29 octobre-12 décembre 1934.
- f. 2 notes relatives à l'organisation de funérailles nationales pour un savant ou un homme de lettres, s.d.

**Dossier 3. Funérailles nationales d'Aristide Briand, 1932 (pièces 84 à 93).**

- a. Organisation de la cérémonie : listes indiquant la répartition des invités au ministère des Affaires étrangères, [mars 1932]
- b. Invitations : carton d'invitation (couleur saumon), [mars 1932].
- c. Textes officiels : loi et correspondance relatives à l'ouverture de crédits supplémentaires, 8 mars-9 décembre 1932.

**Dossier 4. Funérailles nationales du commandant Jean-Baptiste Charcot, 1934 (transféré à l'article F<sup>21</sup> 4714, d. 5).**

**Dossier 5. Funérailles nationales de Paul Doumer, 1932-1934 (pièces 94 à 448).**

- a. Organisation de la cérémonie :
  - Compte-rendu de réunion et notes relatives à l'organisation de la cérémonie, mai 1932.
  - Plans de Notre-Dame (anonyme) et de la rue Soufflot et de ses abords, indiquant la disposition des invités (par les sociétés Belloir et C<sup>ie</sup> et Cocquerillat, Cottin et C<sup>ie</sup>), [mai 1932]<sup>6</sup>.
  - Rapports sur le déroulement des funérailles, 12 mai et [mai] 1932.
- b. Invitations :
  - État dressé par l'administration des Beaux-Arts pour la répartition des places, [mai 1932].
  - Demandes<sup>7</sup> d'invitation présentées sur cartes de visite, [mai 1932].
  - Demandes d'invitation relevées par l'administration des Beaux-Arts sur des billets, [mai 1932].
  - Demandes d'invitation présentées par lettres, 8-14 mai 1932.
  - Quelques reçus, [mai 1932].

---

4 Ces 2 notes sont peut-être liées au projet d'obsèques aux frais de l'État pour Anna de Noailles, en mai 1933. Cf. ci-dessous dossier 11-b et dossier 13.

5 C'est sans doute à des problèmes de paiement que fait allusion la lettre du président de la Chambre de Commerce de Paris en parlant « d'incidents ».

6 Cf. catalogue de plans ci-dessous.

7 Beaucoup de ces demandes portent la réponse de l'administration des Beaux-Arts.

**Dossier 5. Funérailles nationales de Paul Doumer (suite).**

- c. Textes officiels :
- États préparatoires et final du décret décidant de la célébration de funérailles nationales pour P. Doumer et correspondance y afférente, 7-11 mai 1932.
  - Demande présentée par l'administration des Beaux-Arts aux entrepreneurs privés de spectacles de faire relâche le jour des funérailles, à l'instar des théâtres nationaux, 11 mai 1932.
  - États préparatoires et final du projet de loi portant ouverture d'un crédit de 600000 francs pour les funérailles de P. Doumer et correspondance y afférente, 7 mai-18 juillet 1932.
  - Demande de crédits supplémentaires sur l'exercice 1932, 7-8 février 1933.
- d. Financement et paiement :
- Soumission pour la construction des tribunes, la décoration et la fourniture de matériel divers, par Cocquerillat, Cottin et C<sup>ie</sup>, 26 octobre 1932.
  - Mémoires d'entreprises transmis par les administrations publiques à la Direction des Beaux-Arts et bordereaux justifiant les frais engagés, 13 mai 1932-4 février 1933.
  - Bordereaux des mémoires d'entreprises transmis pour vérification au Contrôleur général des Travaux d'architecture et mémoires de ces entreprises, 27 juin 1932-22 mai 1933.
  - Correspondance relative aux honoraires dus au docteur Faure pour l'embaumement du corps de P. Doumer, 28 mai 1932-13 décembre 1933.
  - Règlement de compte général des dépenses engagées à Notre-Dame sous la direction de l'architecte Émile Brunet, 23 septembre 1932.
  - Réclamations, pour non paiement, d'entrepreneurs ayant exécuté des travaux lors des funérailles nationales de P. Doumer, 4 février-10 octobre 1933.
  - Propositions d'engagement de dépenses, 31 mars et 27 juillet 1933.
- e. Ordonnances de paiement et états de liquidation :
- États de paiement et mémoires justificatifs, 30 mars 1933-3 janvier 1934.
  - États de liquidation des dépenses relatives aux services faits pendant l'année 1932 à l'occasion des funérailles nationales de P. Doumer, Chapitre 24<sup>bis</sup> de la 2<sup>e</sup> section du Budget de 1932, [1933].

**Dossier 6. Obsèques aux frais de l'État du général Yvon Dubail, 1934-1935 (pièces 449 à 575).**

- a. Organisation de la cérémonie : notes sur l'organisation générale de la cérémonie et sur les honneurs funèbres militaires à rendre ; plan des Invalides (anonyme), 9 janvier et [janvier] 1934.
- b. Invitations : lettre d'envoi et reçus, 9 janvier et [janvier] 1934 ; dépliant de l'association « l'Entraide des Femmes Françaises » dont le général Dubail était président d'honneur, [1933].
- c. Réclamation de la Société de la Légion d'Honneur à propos de son rang dans le cortège, 12 janvier 1934.
- d. Textes officiels : états préparatoire et final de la loi accordant des obsèques aux frais de l'État au général Dubail et portant ouverture de crédits, 6 et 8 juillet et [juillet] 1934.
- e. Relevés de dépenses, 10 janvier-21 septembre 1934.
- f. Ordonnances de paiement, 19 juillet 1934-7 janvier 1935.

**Dossier 7. Funérailles nationales de Félix Faure, 1899 (pièces 576 et 577).**

Note relative au cortège (2 exemplaires), 23 février 1899.

**Dossier 8. Funérailles nationales du maréchal Ferdinand Foch, 1929 (pièces 578 à 580).**

2 cartons d'invitation (corps constitués, Notre-Dame ; individuelle, loggia du Grand palais), 26 mars 1929.

**Dossier 9. Transfert des cendres de Jean Jaurès au Panthéon, 1924 (pièces 581 à 604).**

- a. Organisation de la cérémonie : plan du Panthéon (A. Broise et Courtier impr.) indiquant la disposition des invités, [1924].
- b. Cartons d'invitation de différents types, [novembre 1924].
- c. Texte officiel : projet pour la loi du 3 août 1924 ouvrant crédits pour le transfert des cendres de Jean Jaurès au Panthéon, [juillet 1924].

**Dossier 10. Funérailles nationales du maréchal Joseph Joffre, 1930-1931 (pièces 605 à 727).**

- a. Organisation de la cérémonie :
  - Lettre relative au dépôt provisoire du corps dans la sacristie de l'église Saint-Louis des Invalides, 3 janvier 1931.
  - 2 plans et listes indiquant la répartition des invités pour la cérémonie de Notre-Dame, [1931].
  - Demandes relatives à la composition du cortège, 4-9 janvier 1931.
- b. Invitations :
  - Demandes de cartes d'invitation dont une par l'Église arménienne de Paris, une par le Cercle de l'Union Interalliée (accompagnée de 2 dépliants des 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> novembre 1930) et une par l'association « France-Amérique » (accompagnée d'un dépliant sur l'Institut Cornélia)<sup>8</sup>, 1<sup>er</sup> janvier 1930-6 janvier 1931.
  - Reçus, 5-7 janvier 1931.
- c. Lettres de remerciement ou de réclamation, 7-9 janvier 1931.
- d. Dépenses diverses, 19 janvier-23 mai 1931.

**Dossier 11. Funérailles nationales de Georges Leygues. 1933-1934 (pièces 728 à 816).**

- a. Organisation de la cérémonie :
  - Déroulement : article du *Temps* annonçant la cérémonie et notes sur le programme musical, 5 septembre et [septembre] 1933.
  - Projet de circulaire relative à l'observation des règles présidant à l'organisation des cérémonies publiques et notes et correspondance y afférentes, 9-14 septembre 1933<sup>9</sup>.
- b. Lettres d'envoi des invitations<sup>10</sup>, [septembre 1933].

---

8 L'Institut Cornélia était un établissement privé d'enseignement délivrant des « cours d'éducation familiale, artistique, littéraire et pratique » affilié aux associations « France-Amérique » et « France-Grande-Bretagne ».

9 La page dactylographiée a été déplacée du dossier 2-d (Obsèques aux frais de l'État : dossier général) à ce sous-dossier 11-a (funérailles nationales de Georges Leygues). Les 2 sous-dossiers se complètent.

10 Ces lettres ont été écrites sur des lettres identiques pour le projet, resté sans suite, d'obsèques aux frais de l'État pour Anna de Noailles. Cf. ci-dessus dossier 2-b et ci-dessous dossier 13.

**Dossier 11. Funérailles nationales de Georges Leygues (suite).**

- c. Lettres de remerciement de l'administration des Beaux-Arts au tapissier Cotteri et à l'organiste et compositeur Charles-Marie Widor pour leur participation à la cérémonie, 12 et 14 septembre 1933.
- d. Textes officiels :
  - Décret du 4 octobre<sup>11</sup> 1933 accordant des funérailles nationales à G. Leygues et notes et correspondance y afférentes, 5 et 6 octobre 1933.
  - Avis du Conseil d'État et état final du décret portant ouverture de crédits pour les funérailles nationales de G. Leygues, 12 et 13 octobre 1933.
- e. Bordereaux de mémoires transmis, propositions d'engagement et relevés des dépenses, 9 septembre-18 décembre 1933.
- f. Ordonnances de paiement et pièces justificatives, 7 décembre 1933-2 février 1934.

**Dossier 12. Funérailles nationales d'André Maginot, 1932 (pièces 817 à 932).**

- a. Organisation de la cérémonie :
  - Notes relatives à l'organisation de la cérémonie, [janvier 1932].
  - États préparatoires et final du programme de la cérémonie et note relative à la participation de la Confédération des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, [janvier 1932].
  - Tableau de répartition des places et des sièges disponibles en l'église Saint-Louis des Invalides, [janvier 1932].
- b. Invitations :
  - Cartons d'invitation, [janvier 1932].
  - Notes et lettres relatives à l'envoi des invitations, 8 janvier et [janvier] 1932.
  - Reçus, 6-9 janvier 1932.
- c. Textes officiels : décrets du 7 janvier 1932 accordant des funérailles nationales à A. Maginot et ouvrant les crédits nécessaires (extrait du *Journal officiel*).
- d. Dépenses diverses, dont mémoire de « la Cantoria » indiquant le programme musical de la cérémonie à Saint-Louis des Invalides<sup>12</sup>, 11 janvier-19 février 1932.

**Dossier 13. Obsèques aux frais de l'État d'Anna de Noailles (projet sans suite), 1933 (pièces 933 à 1004).**

Lettres d'envoi des invitations, 3 mai 1933.

---

<sup>11</sup> La date d'octobre, soit un mois après le déroulement de la cérémonie, est bien celle apparaissant sur les documents.

<sup>12</sup> Joint, le programme des « Solennités commémoratives des gloires coloniales » auxquelles « la Cantoria » a participé, à Saint-Louis des Invalides, le 26 juin 1931.

**Dossier 14. Funérailles nationales de Paul Painlevé, 1933-1935 (pièces 1005 à 1141).**

- a. Organisation de la cérémonie :
  - Projets pour le déroulement de la cérémonie au Panthéon et pour la répartition des invités, 2 novembre 1933.
  - Liste des membres du service d'ordre et disposition, [novembre 1933].
  - Consignes données aux huissiers, [novembre 1933].
  - Plans annotés du Panthéon et de Notre-Dame<sup>13</sup>, [novembre 1933].
  - Réclamation de la Chambre de Commerce de Paris sur l'organisation du cortège, 4 novembre 1933.
- b. Invitations : demande adressée par la Grande loge de Fraternité universelle et bordereaux d'envoi, 30 octobre et [octobre-novembre] 1933.
- c. Minutes des lettres adressées par A. de Monzie, ministre de l'Éducation nationale, aux architectes Louis Boileau, Robert Danis et Jacques Debat-Ponsan, pour les féliciter de leur travail lors des funérailles de P. Painlevé et par É. Bollaert, directeur des Beaux-Arts, à François Labrousse, sénateur de la Corrèze, président de « Groupe de l'Art » au Sénat, accusant réception de ses félicitations, 7 et 17 novembre 1933.
- d. Textes officiels :
  - Décrets du 4 novembre 1933 accordant des funérailles nationales à P. Painlevé et ouvrant les crédits nécessaires (extraits du *Journal Officiel*).
  - Décret décidant le dépôt au Panthéon du corps de P. Painlevé, 3 novembre-14 décembre 1933.
- e. Propositions d'engagement des dépenses ; soumissions, mémoires et bordereaux justificatifs, transmis par les administrations publiques à la Direction des Beaux-Arts ; relevés des dépenses des funérailles de P. Painlevé, 9 novembre 1933-5 janvier 1934.
- f. Ordonnances de paiement et pièces justificatives relatives notamment à l'aménagement de la salle des textiles du Conservatoire National des Arts et Métiers en salle mortuaire pour accueillir le catafalque de P. Painlevé, 7 décembre 1933-29 mars 1935.

**F<sup>21</sup> 4714. Funérailles nationales et obsèques aux frais de l'État. 1934-1936.**

**Dossier 1. Funérailles nationales de Raymond Poincaré, 1934-1935 (pièces 1 à 226).**

- a. Organisation de la cérémonie :
  - Notes et communiqués sur le déroulement de la cérémonie, notamment désignation des dignitaires porte-cordon, 19 octobre et [octobre] 1934.
  - Notes sur le programme musical de la cérémonie à Notre-Dame, [octobre 1934].
  - Notes sur la répartition des invités à Notre-Dame et au Panthéon ; listes des membres du service d'ordre et disposition, [octobre 1934].
  - 2 plans annotés de Notre-Dame indiquant la répartition des invités, dont un par l'architecte É. Brunet, [octobre 1934].

---

<sup>13</sup> Le plan de Notre-Dame porte au dos des annotations relatives à la cérémonie du Panthéon. On ne sait pas si les annotations sur le plan de Notre-Dame lui-même (avers) concernent une cérémonie relative à P. Painlevé.

**Dossier 1. Funérailles nationales de Raymond Poincaré (suite).**

- b. Invitations :
  - Cartons d'invitation de différents types, [octobre 1934].
  - Note sur la répartition des cartes d'invitation et modèle de bordereau d'envoi, [octobre 1934].
  - Demandes de cartes d'invitation, 15-18 octobre 1934.
  - Reçus, 19 octobre-3 novembre 1934.
- c. Lettres de remerciement et notes sur les critiques relatives à la cérémonie, 23 octobre-5 novembre 1934.
- d. Textes officiels :
  - États préparatoire et final du décret accordant des funérailles nationales à R. Poincaré, 15 octobre 1934.
  - États préparatoires et final du décret relatif à l'ouverture de crédits pour les funérailles de R. Poincaré et correspondance y afférente, 15 octobre, 15 décembre et [décembre] 1934.
- e. Mémoires et relevés de dépenses :
  - Mémoires et bordereaux des mémoires transmis par les entrepreneurs ayant exécuté des travaux pour les funérailles de R. Poincaré, 25 octobre-19 décembre 1934.
  - Demandes de mémoires aux entrepreneurs ayant exécuté des travaux pour les funérailles de R. Poincaré, 27 décembre 1934-4 janvier 1935.
  - Bordereaux des mémoires transmis au Contrôleur général des Travaux d'architecture, dont notamment attachements des travaux des Charpentiers de Paris à Notre-Dame et au Panthéon, 27 novembre 1934-3 janvier 1935.
  - Opposition sur la créance d'électricité de la société Jacopozzi, 13-19 novembre 1935.
  - États des dépenses et relevés de comptes, 23 octobre 1934.
- f. Ordonnances de paiement, 16 décembre 1934-14 février 1935.

**Dossier 2. Funérailles nationales du docteur Émile Roux, 1933 (pièces 227 à 367).**

- a. Organisation de la cérémonie :
  - Notes chargeant André Ventre, architecte en chef des Monuments historiques, de l'organisation des funérailles d'É. Roux, 7 novembre 1933.
  - Note sur l'organisation de la cérémonie et liste des membres du service d'ordre et disposition, [novembre 1933].
  - Lettre de « la Cantoria » sur le programme musical des funérailles, 6 novembre 1933.
  - Plan annoté de Notre-Dame indiquant la répartition des invités, [novembre 1933].
- b. Invitations : modèle de lettre d'envoi ; demandes, dont pour le conseil d'administration de la fondation Curie, accompagnée de la liste des membres, présentée par le professeur Claude Regaud de l'institut du Radium de l'université de Paris ; reçus, [novembre 1933].
- c. Textes officiels : lois et débats des 7 et 8 novembre 1933 accordant des funérailles nationales à É. Roux (extraits du *Journal Officiel*).



**Dossier 3. Obsèques aux frais de l'État des victimes de la catastrophe aérienne de « l'Émeraude », 1934-1935 (pièces 368 à 557).**

- a. Organisation de la cérémonie : notes annonçant la décision d'obsèques aux frais de l'État et précisant leur organisation, [janvier 1934].
- b. Invitations : modèles de lettre d'envoi, quelques demandes et reçus, [janvier 1934].
- c. Lettre de remerciement de Pierre Cot, ministre de l'Air, à É. Bollaert, Directeur général des Beaux-Arts, 19 janvier 1933.
- d. Textes officiels : états préparatoires de la loi relative au financement des obsèques des victimes de « l'Émeraude » et correspondance y afférente, 11 avril-9 août 1924.
- e. Bordereaux des mémoires transmis et relevés des dépenses, 19 janvier 1934-18 février 1935.

**Dossier 4. Obsèques aux frais de l'État des victimes de la catastrophe ferroviaire de Lagny-Pomponne, 1934 (pièces 558 à 560).**

Correspondance relative aux honoraires d'A. Ventre, architecte en chef des Monuments historiques, 9-20 février 1934.

**Dossier 5. Funérailles nationales du commandant Jean-Baptiste Charcot et de l'équipage (des « victimes ») du « Pourquoi-Pas ? », 1936-1943 (pièces 561 à 699).**

- a. Organisation de la cérémonie : notes sur le déroulement de la cérémonie à Paris, [octobre 1936].
- b. Invitations : cartons d'invitation pour la cérémonie à Notre-Dame, [octobre 1936]
- c. Textes officiels : décret portant ouverture d'un crédit de 400.000 francs pour les funérailles nationales de l'équipage du « Pourquoi-Pas ? » et correspondance y afférente, 22 octobre-4 novembre 1936.
- d. Correspondance relative à une demande de crédits supplémentaires, 3 février 1937-14 septembre 1943.
- e. Relevés de compte et mémoires divers :
  - Factures et mémoires, dont attachements des Charpentiers de Paris et de la maison Belloir et C<sup>ie</sup> et dont factures transmises par l'architecte Yves Hémar pour la cérémonie organisée à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine)<sup>14</sup>, 9 octobre 1936-8 février 1937.
  - Bordereaux des mémoires transmis concernant les travaux exécutés lors des funérailles de l'équipage du « Pourquoi-Pas ? » à Paris et à Saint-Malo, 22 décembre 1936-27 janvier 1937.
- f. Ordonnances de paiement et pièces justificatives, dont liste des parents et amis de l'équipage partis en train de Saint-Malo pour assister à la cérémonie de Paris et frais de la cérémonie à Saint-Malo, 13 novembre 1936-8 février 1937.

---

<sup>14</sup> Joint, un « plan de la cérémonie du cénotaphe » à la gare maritime de Saint-Malo, par Y. Hémar, 9 octobre 1936.

## **INDEX**

*Le présent index renvoie, de façon exceptionnelle, à la fois à l'inventaire (cote, numéro de dossier et lettre de sous-dossier) mais aussi à l'annexe 2 qui offre une biographie succincte des personnalités ou des événements qu'évoquent les dossiers.*

**A**

Académie. – française : voir Barthou, Foch et Hugo. -- de Marine : 4713, 1-a ; voir aussi Charcot. – des Sciences : voir Charcot, Foch et Painlevé.

Académie royale belge de langue et de littérature françaises : voir annexe 2 (Noailles).

Académie vétérinaire de France : 4713, 1-a.

Affaires étrangères. Ministère des -- : 4713, 3-a. Voir aussi ministres.

Air : voir ministres.

« Air-France » (compagnie d'aviation) : voir annexe 2 (catastrophe aérienne de « l'Émeraude »).

ALEXANDRE Ier, roi de Yougoslavie : voir annexe 2 (Barthou).

Algérie : voir annexe 2 (Dubail).

Anciens combattants et Victimes de la Guerre (Confédération nationale des) : 4713, 1-a et 12-a.

Architectes : voir Brunet, Boileau, Danis, Debat-Ponsan, Duval, Hémar et Ventre.

Architecture : voir Contrôleur général des travaux d'--.

Arménie, Arméniens : voir Église arménienne.

Assassinats politiques : voir annexe 2 (Barthou, Doumer et Jaurès).

Associations : voir « Entraide des femmes françaises », « France-Amérique » et « France-Grande-Bretagne ».

Aviateurs : voir Doret et Noguès.

Avions : voir « l'Émeraude ».

Avocats : voir Barthou, Briand, Leygues et Poincaré.

**B**

BALAZUC (Maurice), directeur technique chez Air-France : voir annexe 2 (catastrophe aérienne de « l'Émeraude »).

BARTHOU (Louis), ministre des Affaires étrangères : 4713, 2-e. Voir aussi annexe 2.

Bateaux : voir « Pourquoi-Pas ? »

Beaux-Arts (administration des) : 4713, 1-b. Directeur général : voir Bollaert et Huisman.

BELLOIR et C<sup>ie</sup> (société), tapissier-décorateur : 4713, 5-a ; 4714, 5-e.

Biologistes : voir Roux.

BOILEAU (Louis), architecte des Bâtiments civils et palais nationaux : 4713, 14-c.

BOLLAERT (Émile), directeur général des Beaux-Arts : 4713, 14-c ; 4714, 3-c.

BRIAND (Aristide), homme politique : 4713, 3. Voir aussi annexe 2.

BRUNET (Émile), architecte des Monuments historiques : 4713, 5-d ; 4714, 1-a.

**C**

« La Cantoria » (ensemble musical) : 4713, 12-d et (note 10) ; 4714, 2-a.

Catastrophes. – aérienne de « l'Émeraude » : 4714, 3. – ferroviaire de Lagny-Pomponne : 4714, 4. – maritime du « Pourquoi-Pas ? » : 4714, 5. Voir aussi annexe 2.

Cathédrales : voir Paris.

Cercle de l'Union Interalliée : 4713, 10-b.

Cérémonies publiques : 4713, 1-c et 11-a ; décret du 16 juin 1907 sur les -- : 4713, 1-a. Voir aussi commémorations, fêtes, funérailles, obsèques, Panthéon.

Chambre de Commerce de Paris : 4713, 2-e (note 4) et 14-a.

CHARCOT (commandant Jean-Baptiste), médecin, navigateur et océanographe : 4713, 4 ; 4714, 5. Voir aussi annexe 2.

« Charpentiers de Paris » (société des) : 4714, 1-e et 5-e.

CHAUTEMPS (Camille), Président du Conseil : 4713, 1-b.

Chemin de fer : voir catastrophes.

COCQUERILLAT et C<sup>ie</sup> (société), tapissier-décorateur : 4713, 5-a et 5-d.

Colonies : voir ministres, solennités.

Commémorations : voir Hugo, solennités.

Commissaires de police : 4713, 2-a.

Concorde (place de la) : voir Paris.

Confédération nationale des Anciens combattants et Victimes de la Guerre : voir Anciens combattants.

Conseil d'État : 4713, 11-d.

Conseil des Prud'hommes : 4713, 1-a.

Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM) : 4713, 14-f.

Contrôleur général. -- des Travaux d'architecture : 4713, 5-d ; 4714, 1-e.

Corbigny (Nièvre) : voir annexe 2 (catastrophe aérienne de « l'Émeraude »).

« Cornélia » (institut d'enseignement) : 4713, 9-b (et note 7).

COT (Pierre), ministre de l'Air : 4714, 3-c.

COTTERI, tapissier à Paris : 4713, 11-c.

COTTIN et C<sup>ie</sup> (société) : voir Cocquillerat.

CURIE (Marie et Pierre) : voir fondation Curie.

## D

DANIS (Robert), architecte des Bâtiments civils et palais nationaux : 4713, 14-c.

DEBAT-PONSAN (Jacques), architecte des Bâtiments civils et palais nationaux : 4713, 14-c.

Députés : voir Barthou, Briand, Doumer, Faure, Hugo, Jaurès, Leygues, Maginot, Painlevé et Poincaré.

Diplomates : voir Barthou et Briand.

DORET (Marcel), aviateur : voir annexe 2 (catastrophe aérienne de « l'Émeraude »).

DOUMER (Paul), Président de la République : 4713, 5. Voir aussi annexe 2.

DUBAIL (Yvon), général, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur : 4713, 6. Voir aussi annexe 2.

DUVAL, architecte : 4713, 1-d.

## E

Église arménienne de Paris : 4713, 9-b.

Églises : voir Paris.

Embaumement : 4713, 5-d.

« Émeraude (1') », avion : 4714, 3. Voir aussi annexe 2.

Enseignants : voir Dubail, Painlevé et Roux.

Enseignement. Institutions privées : voir « Cornélia ».

« Entraide des Femmes Françaises » (association) : 4713, 6-c.

État-major (chefs d') : voir Dubail, Foch et Joffre.

## F

FAURE (Félix), Président de la République : 4713, 7. Voir aussi annexe 2.

FAURE, médecin : 4713, 5-d.

Fêtes. Organisation : 4713, 1-b. – « à la gloire du vin de France » (1936) : 4713, 1-f. – nationales (1934) : 4713, 1-d. – de Paris (1936) : 4713, 1-f. Voir aussi Cérémonies publiques, gala.

Finances : voir ministres.

FOCH (Ferdinand), maréchal de France : 4713, 8. Voir aussi annexe 2.

Fonctions, métiers, professions : *voir* architectes, aviateurs, avocats, Beaux-Arts, biologistes, commissaires, diplomates, enseignants, état-major, gouverneur, historiens, hommes de lettres, marins, mathématiciens, médecins, militaires, ministres, musiciens, Pairs de France, philosophes, physiciens, Présidents du Conseil, Présidents de la République, savants, sénateurs, tapissiers.

Fondation Curie : 4714, 12-b.

Franc-maçonnerie : *voir* Grande loge de la fraternité universelle.

« France-Amérique » (association) : 4713, 9-b.

« France-Grande-Bretagne » (association) : 4713, 9-b (note 7).

Funérailles nationales : 4713, 2. *Voir aussi* Barthou, Briand, Doumer, Faure, Foch, Joffre, Leygues, Maginot, Noailles, Painlevé, Poincaré et Roux.

### G

« Gala de la Lumière » (Paris, 1936) : 4713, 1-f.

Gouverneur. -- général : *voir* Indochine. -- militaire (de Paris) : *voir* Dubail.

Grande Guerre : *voir* Guerre de 1914-1918.

Grande loge de la fraternité universelle : 4713, 14-b.

Grand palais : *voir* Paris.

Guerre : *voir* ministres.

Guerre de 1870 : *voir* annexe 2 (Dubail).

Guerre de 1914-1918 : 4713, 1-a. *Voir aussi* annexe 2 (Charcot, Dubail, Foch, Jaurès, Joffre et Maginot).

### H

HÉMAR (Yves), architecte des Monuments historiques : 4714, 5-e et note 12.

Historiens : *voir* Barthou et Jaurès.

Hommes ou femmes de lettres : 4713, 2-f. *Voir aussi* Barthou, Hugo, Leygues et Noailles.

Honneurs civils et militaires : 4713, 6-a. Décret du 16 juin 1907 sur les -- : 4713, 1-a.

HUGO (Victor), homme de lettres et homme politique : 4713, 1-e. *Voir aussi* annexe 2.

HUISMAN (George), directeur général des Beaux-Arts : 4713, 1-d.

### I

*Indochine*. Gouverneur général de l'-- : *voir* Doumer et Pasquier.

Institut du Radium : 4714, 2-b.

Instruction publique : *voir* ministres.

Intérieur : *voir* ministres.

Invalides (hôtel des) : *voir* Paris.

### J

JACOPOZZI (société d'électricité) : 4714, 1-e.

JAURÈS (Jean), homme politique, philosophe et historien : 4713, 9. *Voir aussi* annexe 2.

JOFFRE (Joseph), maréchal de France : 4713, 9. *Voir aussi* annexe 2.

Journaux : *voir* *Le Temps* et *Paris-Soir*. *Voir aussi* presse.

Justice : *voir* ministres.

### L

LABROUSSE (François), sénateur : 4713, 14-c.

*Lagny-sur-Marne* (Seine-et-Marne) : 4714, 4. *Voir aussi* annexe 2 (catastrophe ferroviaire de Lagny-Pomponne).

LEBRUN (Albert), Président de la république : *voir* annexe 2 (catastrophe ferroviaire de Lagny-Pomponne).

Légion d'Honneur. Grand chancelier : *voir* Dubail. Société de la -- : 4713, 1-a et 6-b.

LEYGUES (Georges), ministre de la Marine : 4713, 11. *Voir aussi* annexe 2.

Louvre (palais du) : *voir* Paris.

### M

MAGINOT (André), homme politique : 4713, 12. *Voir aussi* annexe 2.

MARCOMBES (Philippe), sous-secrétaire d'État à la Présidence du Conseil : 4713, 1-b.

Marine : voir ministres.

Marins : voir Charcot.

Marseille (Bouches-du-Rhône) : voir annexe 2 (Barthou).

Mathématiciens : voir Painlevé.

Médecins : voir Charcot, Faure et Roux.

Métiers : voir fonctions.

Militaires. -- Commandant de Marine : voir Charcot. -- Général : voir Dubail. -- Maréchal : voir Foch et Joffre.

Ministres : voir Briand et Maginot. -- des Affaires étrangères : voir Barthou et Leygues. -- de l'Air : voir Painlevé. -- des Colonies : voir Leygues. -- des Finances : voir Doumer, Painlevé et Poincaré. -- de la Guerre : voir Barthou, Maginot et Painlevé. -- de l'Instruction publique : voir Leygues, Monzie, Painlevé et Poincaré. -- de l'Intérieur : voir Barthou et Leygues. -- de la Justice : voir Barthou. -- de la Marine : voir Leygues. -- des Travaux publics : voir Barthou.

MOLIÈRE (Jean-Baptiste POQUELIN dit), dramaturge. Comédies-ballets : 4713, 1-f.

MONZIE (Anatole de), ministre de l'Éducation nationale : 4713, 2-b et 14-c.

Musiciens : voir Widor.

Musique : 4713, 11-a, 12-d et note 10 ; 4714, 1-a et 2-a. Voir aussi « la Cantoria », musiciens.

## N

Navigateurs : voir marins.

Naufages : voir catastrophes.

NOAILLES (Anna, princesse BASSARABA de BRANCOVAN, comtesse Mathieu de), femme de lettres : 4713, 2-b (note 3), 11-b (note 9) et 13. Voir aussi annexe 2.

Nobel (Prix). -- de la Paix : voir Briand.

Notre-Dame (cathédrale) : voir Paris.

## O

Obsèques aux frais de l'État : 4713, 2. Voir aussi catastrophes, Dubail et Noailles.

## P

PAINLEVÉ (Paul), mathématicien et ministre de l'Air : 4713, 14. Voir aussi annexe 2.

Pairs de France : voir Hugo.

Panthéon : voir Paris.

Paris (Seine) : 4714, 5-a, 5-e et 5-f. Cathédrale Notre-Dame : 4713, 5-a, 5-d, 8, 10-a et 14-a ; 4714, 1-a, 1-e, 2-a, et 5-b. -- Église Saint-Louis des Invalides : 4713, 6-a, 10-a, 12-a et 12-d. -- Gare de l'Est : voir annexe 2 (catastrophe ferroviaire de Lagny-Pomponne). -- Grand palais : 4713, 8. -- Hôtel des Invalides : 4713, 6-a. -- Jardin des Tuileries : 4713, 1-f. -- Palais du Louvre : 4713, 1-f. -- Panthéon : 4713, 1-e, 1-f, 5-a, 9-a et 14-a ; 4714, 1-a et 1-e ; transfert ou mise au -- de : Jaurès, 4713, 9 ; Painlevé, 4713, 14-d. -- Place de la Concorde : 4713, 1-f. -- Rue Soufflot : 4713, 5-a. Voir aussi Chambre de Commerce, fêtes, gouverneur.

Paris-Soir (journal) : 4713, 1-f.

PASQUIER (Pierre), gouverneur général d'Indochine : voir annexe 2 (catastrophe aérienne de « l'Émeraude »).

« Pasteur » (Institut). Directeurs : voir Roux.

Philosophes : voir Jaurès.

Physiciens : voir Curie, Regaud.

POINCARÉ (Raymond), ancien Président de la République : 4713, 2-e ; 4714, 1. Voir aussi annexe 2.

Polytechniciens : voir Foch et Joffre.

Pomponne (Seine-et-Marne) : 4714, 4. Voir aussi annexe 2 (catastrophe ferroviaire de Lagny-Pomponne).

« Pourquoi-Pas ? », bateau : 4714, 5. Voir aussi annexe 2 (Charcot).

Préséances. Décret du 16 juin 1907 sur les -- : 4713, 1-a.

Présidence du Conseil : 4713, 1-b et 1-c.

Présidents du Conseil : *voir* Barthou, Briand, Leygues, Painlevé et Poincaré.

Présidents de la République : *voir* Doumer, Faure et Poincaré.

Presse : *voir* Syndicat de la presse coloniale.

Professions : *voir* fonctions.

Prud'hommes. Conseil des -- : 4713, 1-a.

## R

Radiodiffusion (service de la) : 4713, 1-f.

Radium : *voir* Institut du Radium.

REGAUD (Claude), physicien, professeur, de l'Institut du Radium : 4714, 2-b.

ROUX (Émile), biologiste et médecin, directeur de l'Institut Pasteur : 4714, 2. *Voir aussi* annexe 2.

## S

Saint-Cyriens : *voir* Dubail.

Saint-Louis des Invalides (église) : *voir* Paris.

*Saint-Malo* (Ille-et-Vilaine) : 4714, 5-e, 5-f et note 12. *Voir aussi* annexe 2 (Charcot).

Savants, scientifiques : 4713, 2-f. *Voir aussi* Charcot, Curie, Painlevé, Regaud et Roux.

Sénat. « Groupe de l'art » : 4713, 14-c. *Voir aussi* sénateurs ?

Sénateurs : *voir* Barthou, Doumer, Hugo, Labrousse et Poincaré.

Soufflot (rue) : *voir* Paris.

Spectacles : 4713, 5-c.

Société de la Légion d'Honneur : *voir* Légion d'Honneur.

« Solennités commémoratives des gloires coloniales » (Invalides, 1931) : 4713, 12-d (note 10).

Spectacles : 4713, 5-c.

Syndicat de la Presse coloniale française : 4713, 1-a.

## T

Tapissiers : *voir* Belloir, Cocquillerat et Cotteri.

*Le Temps* (journal) : 4713, 11-a.

Théâtres. – nationaux : 4713, 5-c.

Travaux publics : *voir* ministres.

Tuileries (jardin des) : *voir* Paris.

## U

Union Interalliée : *voir* Cercle de l'--.

## V

VENTRE (André), architecte en chef des Monuments historiques : 4714, 2-a et 4.

Vin : *voir* fêtes.

## W

WIDOR (Charles-Marie), compositeur et organiste : 4713, 11-c.

## Y

*Yougoslavie* : *voir* Alexandre Ier.

## CATALOGUE DES PLANS



*Lorsque la cote du plan est précédée de la mention « CP », cela indique que le plan a été sorti du carton et remis, pour conservation, à la Section des Cartes et plans et de la Photographie. La mention « CP » fait alors partie de la cote.*

---

1. « Pompes funèbres, église Notre-Dame [de Paris] », plan établi pour l'organisation des funérailles nationales de Paul Doumer, anonyme, mai 1932.  
(plan ; sans éch. ; dim. : 75 cm x 53 cm ; papier ; encre noire ; au dos, mention au crayon : "Mons. Verdier")  
**CP/F/21/4713** (p. 108)
2. « Obsèques nationales de Monsieur Paul Doumer, Président de la République Française » : emplacement des tribunes, place du Panthéon et rue Soufflot, par les sociétés Belloir et Cie, et Cocquillerat, Cottin et Cie, tapissiers-décorateurs, mai 1932.  
(plan ; éch. : 0,005 m / 1m ; dim. : 60 x 126 cm ; papier ; crayon, encre noire, lavis et aquarelle)  
**CP/F/21/4713** (p. 109)
3. Plan des Invalides établi pour l'organisation des obsèques aux frais de l'État du général Dubail, anonyme, janvier 1934.  
(plan ; éch. : 0,001 / 1m ; dim. : 55,5 x 42,5 cm ; papier ; tirage photomécanique)  
**F/21/4713** (p. 452)
4. « Plan du Panthéon », établi pour l'organisation du transfert des cendres de Jean Jaurès, anonyme, novembre 1924.  
(plan ; ss éch. ; dim. : 52,5 x 37,5 cm ; papier ; impression par A. Broise et Courtier Impr. ; annoté)  
**F/21/4713** (p. 581)
5. « Notre-Dame de Paris », plan établi pour l'organisation des funérailles nationales du maréchal Joffre, anonyme, décembre 1930.  
(plan ; ss éch. ; dim. : 42 x 30,5 cm ; calque ; crayon ; annoté)  
**CP/F/21/4713** (p. 610)
6. « Pompes funèbres, église Notre-Dame [de Paris] », anonyme, décembre 1930.  
(plan ; ss éch. ; dim. : 74 x 52 cm ; papier ; encre noire ; annoté, légendé ; au dos, mention : « obsèques de M<sup>r</sup> le Maréchal Joffre, Plan de l'Église Notre-Dame, Placement des Corps et Autorités constitués (ordre de préséance) »)  
**CP/F/21/4713** (p. 611)
7. « Plan du Panthéon », établi pour l'organisation des funérailles nationales de Paul Painlevé, anonyme, novembre 1933.  
(plan ; éch. : 0,0025 / 1m ; dim. : 50 x 40 cm ; papier ; impression ; annoté, légendé)  
**CP/F/21/4713** (p. 1012)
8. Plan de Notre-Dame de Paris, établi pour l'organisation des funérailles nationales de Paul Painlevé, anonyme, novembre 1933.  
(plan ; éch. : 0,0025 / 1m ; dim. : 45 x 38 cm ; papier ; impression ; annoté ; au dos, annotations au crayon)  
**CP/F/21/4713** (p. 1013)

9. Plan de Notre-Dame de Paris, établi pour l'organisation des funérailles nationales de Raymond Poincaré, anonyme, octobre 1934.  
(plan ; ss éch. ; dim. : 31 x 21 cm ; papier ; crayon noir, bleu et rouge ; annoté)  
**F/21/4714** (p. 52)
10. Plan de Notre-Dame de Paris, par [Émile Brunet, architecte des Monuments historiques], établi pour l'organisation des funérailles nationales de Raymond Poincaré, octobre 1934.  
(plan ; éch. : 0,0025 / 1m ; dim. : 44 x 35,5 ; papier ; impression photomécanique ; annoté)  
**F/21/4714** (p. 53)
11. Plan de Notre-Dame de Paris, par [Émile Brunet, architecte des Monuments historiques], établi pour l'organisation des funérailles nationales d'Émile Roux, octobre 1934.  
(plan ; éch. : 0,0025 / 1m ; dim. : 43,5 x 35 ; papier ; impression photomécanique ; annoté)  
**F/21/4714** (p. 236)
12. « Funérailles nationales des Victimes du Pourquoi-Pas, plan de la cérémonie du cénotaphe » à Saint-Malo, par Yves Hémar, architecte des Monuments historiques, 9 octobre 1936.  
(plan ; ss éch. ; dim. : 57 x 62 cm ; calque ; procédé mécanique ; joint à une note du contrôleur des Travaux d'architecture du 27 janvier 1937)  
**CP/F/21/4714** (p. 622)